

Formation travaux en hauteur pour les chefs de chantier

Etre capable d'assurer la sécurité d'un chantier de travaux en hauteur et acquérir les compétences permettant de valider un plan de calepinage de PTE avant son application chantier.

Pré-requis :

Savoir comprendre et parler la langue française. Avis d'aptitude médicale au travail en hauteur et à la manipulation de charges

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques liées à la sécurité générale autour des travaux en hauteur
- Mettre en œuvre les techniques relatives à l'utilisation du harnais
- Etre capable de réceptionner une tour d'étalement
- Etre capable de mettre en œuvre et d'utiliser une PTE
- Acquérir les compétences nécessaires permettant de valider un plan de calepinage de PTE avant son application chantier



Nombre de participants

8 maximum par groupe (possibilité de monter à 12, sur demande)

Durée

2,5 jours / groupe

Lieu

Au sein de notre unité mobile, installée sur votre chantier

Contactez-nous au +33 (0)3 87 62 76 73
pour plus d'informations

Programme :

Généralités communes et travaux en hauteur

- Réglementation
- Responsabilités pénales
- Responsabilités vis-à-vis des sous-traitants, co-traitants
- Notions élémentaires de physique
- Les risques liés au travail en hauteur
- Les accidents dus aux chutes de hauteur
- Analyses des risques
- Les différents équipements, moyens pour le travail en hauteur
- Les protections collectives
- Les équipements de protection individuelle
- Les points d'ancrage
- Les vérifications réglementaires et périodiques
- Aménagement des zones de travail
- Stockage / Organisation du matériel
- Vérifier que le matériel est adapté
- Connaître les consignes de sécurité
- Maintenance et entretien du matériel
- Comprendre les notices constructeurs (Etalement, PTE)

Port du harnais

- Les types de harnais
- Description du harnais
- Règles d'utilisation du harnais
- Transport et stockage
- Les points d'ancrage
- Les vérifications périodiques

Echafaudages fixes, roulants et étalements

Réception/ Vérification/ Conformité

- Définition responsabilités liées à sa fonction
- Vérification de l'adéquation de l'ouvrage en fonction des travaux
- Vérification de l'adéquation des dispositifs mise en place aux contraintes spécifiques du site
- Vérification de la conformité des niveaux de travail, des accès et des

- protections collectives contre les chutes
- Vérification de la mise en place des consignes d'utilisation et transmission de celles-ci
- Contrôle de la mise en place des éléments assurant la stabilité et la résistance des appuis et de la structure aux charges verticales et aux charges horizontales
- Connaissance des vérifications journalières

Passerelle de travail en Encorbellement (PTE)

Généralités :

- PTE : description, composants et dispositifs
- Le fonctionnement

Sensibilisation conception et réalisation des plans de calepinage :

- Les modes constructifs
- Les différents plans (de masse, de situation, d'architecte, d'installation de chantier, de coffrage...)
- Choix de l'emplacement et point d'ancrage
- Adéquation plans/modes constructifs/matériels
- Interactions PTE et autres matériels de chantier (protection collective...)
- Cinématique de mise en place et déplacement des PTE

Mise en place et utilisation :

- Respect des limites de charges
- Elingage et chargement de PTE
- Guidage du grutier
- Déploiement, repliement
- Mise en place
- Utilisation



AGORA Formations

Saussaie en Mi Terre | 57130 Jouy Aux Arches
Tél. / Fax : 03 87 62 76 73 | Mobile : 06 03 35 44 42